

## PRET D'HONNEUR PFIL

**Initiative Terres de Lorraine** propose un soutien aux porteurs de projet qui souhaitent créer leur entreprise par :

- ↳ l'octroi d'un **prêt d'honneur personnel sans intérêt**,
- ↳ un **suivi post-crétation**,
- ↳ un **parrainage**.

### MONTANT ET DUREE

Le montant du prêt d'honneur est compris entre **1 000 € et 10 000 €** (Prêt moyen : 5 000 €)  
(Possibilité d'aller jusqu'à 16 000 € sous conditions).

La durée du prêt d'honneur est comprise **entre 1 et 5 ans**.

Un différé de remboursement est possible **jusqu'à 6 mois**.

### CONDITIONS D'ELIGIBILITE LIEES AU PROJET

Entreprise en **phase de création, reprise ou développement** (moins de 3 ans) d'entreprise dans tout secteur d'activité excepté les professions libérales réglementées, les activités agricoles et les activités d'intermédiation financière et immobilière.

**Localisation** du siège social et de l'activité économique sur le territoire de la Plateforme Initiative Terres de Lorraine.

### CONDITIONS D'ELIGIBILITE LIEES AU CREATEUR

**Apport personnel** (financier ou en nature) du porteur de projet est souhaité.

Le prêt d'honneur doit obligatoirement être accompagné d'un **prêt bancaire professionnel**.

#### CONTACT

**Initiative Terres de Lorraine**

Fernando HENRIQUE

Centre d'Activités Ariane

240 rue de Cumène

54230 NEUVES-MAISONS

03 83 15 67 00

[initiative-tdl@orange.fr](mailto:initiative-tdl@orange.fr)